

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 09 juillet 2025

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de la convocation : Jeudi 03 juillet 2025

Début de séance : 19 h 15

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; CALLAND Jacques ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HUGONNET Franck ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Denis ; PAGET Jean-Marie ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; ROUX Nathalie ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques.

1

Délégués suppléants présents : BRIDE Denis ; GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; MARILLIER Michaël ; PARTY Annick.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à BOURGEOIS Josette ; DEPARIS-VINCENT Christelle à MARQUES Patrick ; CAPELLI Sophie à GEAY David ; CASSABOIS Yannick à BELPERRON Pierre-Rémy ; CORSETTI Patrice à PROST Philippe ; DAVID Lauriane à LUSSIANA Eddy ; GIROD Franck à LONG Grégoire ; LANIS Yves à DUTHION Jean-Paul ; MOREL-BAILLY Hélène à PIETRIGA Guy ; ROZEK Evelyne à BUCHOT Jean-Yves ; REVOL Hervé à ROUX Nathalie ; ROZE Thierry à STEYAERT Frank ; VUITTON Antoine à HOTZ Richard.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BONDIÉ Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michaël) ; BRUNET Hervé ; BUNOD Remy ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUBOCAGE Françoise ; JOURNEAUX Cyrille (représenté par BRIDE Denis) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; PAIN Michel ; PARIS Robert.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; BAUDIER Stéphanie ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Laurence ; BRIDE Frédéric ; CHAMOUTON Patrick ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; GUILLOT Evelyne ; JACQUEMIN Pierre ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PERRIN Alexandre ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

Secrétaire de séance : Guy PIETRIGA.

Le quorum est atteint avec 68 délégués titulaires et 05 délégués suppléants présents pour 86 suffrages exprimés (13 pouvoirs ont été donnés), soit 30 absents pour ce conseil.

1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire du 02 avril 2025

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le compte rendu de séance du Conseil Communautaire du 02 avril 2025.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **86 votants – 86 pour** - 0 contre - 0 abstention*

2. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Président

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Président.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **86 votants – 86 pour** - 0 contre - 0 abstention*

3. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Bureau

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Bureau.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **86 votants – 86 pour** - 0 contre - 0 abstention*

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Protocole d'accord transactionnel

2

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE du protocole d'accord transactionnel tel qu'intervenu entre la SMACL ASSURANCES SA, la COMMUNAUTE DE COMMUNES Terre d'Émeraude Communauté venant aux droits et obligations de la Communauté de Communes JURA SUD avec la SCI LES JARDINS DE LA FONTAINE et la SOCIETE GRAND GIZON.

DE CONFIRMER l'autorisation de signature donnée au Président par délégation du 4 septembre 2020 pour signer ce protocole ainsi que tout document relatif à cette opération et tout avenant.

DE S'ENGAGER à respecter les clauses dudit protocole d'accord transactionnel.

DE TRANSMETTRE la présente délibération à la SMACL, la SCI LES JARDINS DE LA FONTAINE et la SCI LE GRAND GIZON ainsi qu'à l'ensemble des entreprises parties prenantes de ce contentieux.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **86 votants – 86 pour** - 0 contre - 0 abstention*

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Rapport d'activités 2024

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE du compte-rendu d'activités de l'exercice 2024 de Terre d'Émeraude Communauté.

DE CHARGER Monsieur le Président de transmettre le présent compte rendu à Mesdames et Messieurs les Maires des Communes membres, en vue d'une information aux Conseils municipaux.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 86 votants – 86 pour - 0 contre - 0 abstention*

6. DOMAINE ET PATRIMOINE - DIVISION EN VOLUME DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ 16 PLACE DE LA MAIRIE A VAL SURAN

19h29 : Constatant l'arrivée de Monsieur Michel PAIN

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER l'état descriptif de division en volume en date du 9 mai 2025.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou l'un de ses représentants à signer l'acte notarié à intervenir portant sur l'état descriptif de division en volume et tout document relatif à ce document.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2025.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention*

7. DOMAINES ET PATRIMOINE - Cession du bâtiment Sport et Forme situé 85 Avenue de Saint Claude à Moirans en Montagne

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE CÉDER le bâtiment dédié à Sport et Forme à l'Association du même nom représentée par M. Pascal PINGLIEZ ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait.

DE FIXER le prix de vente à 70 000€ nets.

DE PASSER outre l'estimation de France Domaines en date du 17 juillet 2024 au regard des motifs décrits dans l'exposé.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'acte de vente ainsi que tous documents se rapportant à cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention*

8. DOMAINES ET PATRIMOINE – Principe de cession des locaux de Grand Gizon situés 81 Avenue de Saint Claude à Moirans en Montagne

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'ACTER le principe de la vente d'une partie des locaux situés 81 av. de Saint Claude à Moirans en Montagne à la Société Lédonia Expertise ou toute autre personne morale ou physique qui s'y substituerait.

DE PRÉCISER qu'une nouvelle délibération sera soumise au Conseil communautaire pour :

- déterminer la surface exacte de la vente, après passage du géomètre expert qui proposera une copropriété dès lors que la désaffectation et le déclassement des locaux auront été actés ;

D'AUTORISER la société Lédonia Expertise à accéder aux locaux en vue d'établir un programme de travaux de rénovation des locaux à céder.

D'AUTORISER Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la finalisation de ce dossier.

19h33 : Le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote

La proposition est mise au vote :
Résultats : 85 votants – 85 pour - 0 contre - 0 abstention

19h37 : Le Président rejoint la salle

9. CRECHES – Approbation des projets d'établissements des crèches « Pause Câlin » à Moirans-en-Montagne & Micro – Crèche « Les Lynx d'Émeraude » à Poids de Fiole

19h42 : Constatant l'arrivée de Monsieur Remy BUNOD

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER les projets d'établissements de la crèche « Pause Câlin » de Moirans En Montagne et de la micro-crèche « Les Lynx d'Émeraude » de Poids de Fiole.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération ainsi que tout avenant après avis du Bureau Communautaire.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention

10. PDIPR - Demande de subvention Conseil Départemental du Jura pour le balisage et l'entretien des sentiers

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE SOLLICITER auprès du Conseil Départemental du Jura, dans le cadre du soutien triennal, une subvention de 184 650€ pour la gestion et la valorisation de la randonnée sur les sentiers inscrits au PDIPR.

4

D'AUTORISER Monsieur le Président à demander l'autorisation de démarrer les travaux auprès du Conseil Départemental.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 21.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tous les documents se rapportant à cette opération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention

11. AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE – Attribution de subvention Camping Les Tilleuls de Clairvaux-les-Lacs

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la demande d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise sollicitée par M. PEAN pour les travaux à engager pour le camping « Les Tilleuls » situé sur la commune de Clairvaux-les-Lacs.

D'OCTROYER une aide de 1 000€ dans le cadre du règlement d'intervention.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention

12. OFFICE DU TOURISME CLAIRVAUX LES LACS – Approbation du plan de financement définitif

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le plan de financement définitif de l'opération comme suit :

Dépenses	Montant HT en €	Recettes	Assiette	Montant HT en €
Acquisition	178 000,00 €	ETAT - FNADT	384 700,00 €	200 000,00 €
Maitrise d'œuvre et missions connexes	64 188,46 €	ETAT-DETR	301 244,00 €	90 373,00 €
Travaux	483 351,72 €	Autofinancement	725 540,18 €	435 167,18 €
TOTAL	725 540,18 €		TOTAL	725 540,18 €

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2025.

DE CHARGER Monsieur le Président de mener à bien le projet et de l'autoriser à signer tout document afférent à ce dossier.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention*

13. SICTOM de Lons le Saunier – Modification des représentants de la Communauté de communes au comité syndical

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

5

DE DÉSIGNER les délégués suivants pour les Communes de LA BOISSIERE et de SARROGNA au SICTOM de Lons le Saunier :

LA BOISSIERE	LAVRY Dominique	93, rue des Ninettes 39240 LA BOISSIERE
	SUDAN Lucie	8, grande rue SANCIA 39270 CHAMBERIA
SARROGNA	DALUZ Christel	1, rue principale 39270 SARROGNA
	HUMBERT Jacques	5, rue de Barésia 39270 SARROGNA

DE PRÉCISER que les représentants des autres communes désignés le 04 septembre 2020 restent inchangés.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention*

14. ORDURES MENAGERES – Non exonération des locaux à usage industriel et de locaux commerciaux pour l'année 2026

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE NE PAS EXONERER de TEOM, les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux qui ne bénéficient pas du service de collecte en faisant appel à des organismes privés.

DE PRÉCISER que la question fera l'objet d'une nouvelle décision dès lors que la Communauté de Communes se sera prononcée en faveur de l'application de la taxe ou de la redevance sur l'ensemble du territoire.

DE CHARGER Monsieur le Président de notifier cette décision aux Services Préfectoraux, aux Services Fiscaux et au SICTOM du Haut Jura.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention

15. VIABILISATION DE LA PLAGE DE BELLECIN – Approbation du plan de financement prévisionnel

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel comme suit :

Opération	Dépenses HT	Recettes			
		Assiette	taux	Financier	Montant
Réseaux humides	205 913,00 €	164 998,00 €	40%	Conseil Départemental	66 000,00 €
		205 913,00 €	45%	Fonds vert	93 000,00 €
		205 913,00 €	23%	Autofinancement	46 913,00 €
Total	205 913,00 €			Total	205 913,00 €

DE SOLLICITER le Département du Jura pour l'attribution d'une subvention au titre de l'aide aux territoires d'un montant de 66 000 €.

DE SOLLICITER la Préfecture du Jura – Direction Départementale des Territoires pour l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Vert dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET d'un montant de 93 000 €.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2025 chapitre 13.

DE DIRE que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de son autofinancement.

DE CHARGER Monsieur le Président, de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention

16. DOMAINES ET PATRIMOINE – ZAE Sous la Combe - vente d'une parcelle à Lavancia-Epercy

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE CEDER à la **SARL CHAVET** domiciliée ZA Sous la Combe – 01590 Lavancia-Epercy, représentée par Nicolas MONACI, Président, ou toute autre personne morale ou physique qui s'y substituerait, un terrain à bâtir sur la commune de Lavancia-Epercy, sur la parcelle cadastrée ZB 268Pb d'une superficie d'environ 45m², au prix de 10€HT le m² soit environ 450€HT (540€ TTC).

DE CHARGER Maître KLEIN, de l'étude JURISNOTAIRES de rédiger l'acte notarié, étant précisé que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou un de ses représentants désigné par procuration à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DE DIRE que les recettes sont inscrites au budget 2025.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention

17. DOMAINES ET PATRIMOINE – ZAE En Chacour - vente d'une parcelle à Arinthod

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE CÉDER à la **la SAS AC Plastique** domiciliée 9, place de la fontaine / 39240 Arinthod, représentée par Adnan CAVDAR, Président, ou toute autre personne morale ou physique qui s'y substituerait, un terrain à bâtir sur la commune d'Arinthod, sur la parcelle cadastrée ZK 314 d'une superficie d'environ 2688m², au prix de 2,50€HT le m² soit environ 6 720€ HT (8 064€ TTC).

DE CHARGER Maitre MEYNIAL-DESMARES, notaire à Arinthod de rédiger l'acte notarié, étant précisé que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou un de ses représentants désigné par procuration à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 88 votants – 88 pour - 0 contre - 0 abstention

18. MOBILITÉ – Contrat Opérationnel de Mobilité du Pays Lédonien

20h08 : Constatant le départ de Madame Sandrine GAUTHIER-PACOUD

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le Contrat Opérationnel de Mobilité du bassin de mobilité dit « Lédonien ».

DE CHARGER Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, de suivre ce dossier.

D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

19. BIODIVERSITÉ – Création d'une Zone de Prémption Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) sur la rive Ouest du lac de Chalain

20h11 : Constant que Madame Nathalie ROUX se déporte du vote

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la création, par le Département du Jura, d'une Zone de Prémption Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) sur la rive Ouest du lac de Chalain.

D'APPROUVER la délimitation de cette zone.

DE CHARGER Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, de suivre ce dossier.

D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 86 votants – 86 pour - 0 contre - 0 abstention

20. BIODIVERSITE – Création d'une Zone de Prémption Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) sur le pourtour du lac de Vouglans

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la création, par le Département du Jura, d'une Zone de Prémption Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) en rives droite et gauche du lac de Vouglans.

D'APPROUVER la délimitation de cette zone.

DE CHARGER Monsieur le vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, de suivre ce dossier.

D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du Bureau Communautaire.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 82 pour - 2 contres - 3 abstentions

21. FONDS DE CONCOURS - Attribution de fonds de concours d'investissement 2025 aux communes

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER conformément au règlement adopté, et aux arbitrages de la commission Finances, les attributions des fonds de concours d'investissement aux communes, suivantes :

Commune	Projet	Montant total du projet HT	Montant du fonds de concours attribués
Val Suran	Travaux d'élargissement accès zone artisanale côté rivière	25 929 €	10 000 €
Thoiria	Travaux de défense incendie des hameaux de la Fraite et des Granges	69 365 €	10 000 €
St Maurice Crillat	Création d'un réseau pluvial au bourg de Crillat	29 858 €	10 000 €
Sarrogna	Défense extérieure contre l'incendie	43 120 €	9 702 €
Genod	Travaux de réfection de chemins dégradés par les pluies, et unique accès à la forêt en cas d'incendie	20 275 €	8 110 €
Mesnois	Travaux de rénovation de la Mairie	198 000 €	10 000 €
Cernon	Travaux d'aménagement voirie aux entrées du bourg de Cernon	72 601 €	10 000 €
Marnézia	Création d'une aire de jeux multigénérationnelle	84 823 €	10 000 €
Nancuisse	Travaux de mise en conformité pour la défense contre l'incendie	72 482 €	10 000 €

Dompierre sur Mont	Création d'une réserve incendie	45 601 €	6 841 €
Montcusel	Rénovation des fontaines et puits	42 435 €	10 000 €
Mérona	Travaux de mise en conformité pour la défense contre l'incendie	62 970 €	9 446 €
Alièze	Défense extérieure contre l'incendie	149 879 €	10 000 €
Courbette	Création d'un parking attenant à la Mairie	14 450 €	5 780 €
Valzin en Petite Montagne	Réalisation d'une extension du local technique et local poubelles de la salle du Martelet	43 626 €	10 000 €
Gigny	Défense extérieure contre l'incendie	99 394 €	10 000 €
Châtel de Joux	Rénovation de la toiture de la Chapelle	31 724 €	10 000 €
Patornay	Réhabilitation de la Mairie	98 685 €	10 000 €
Présilly	Installation de 4 réserves d'eau pour la défense incendie	149 720 €	9 849 €
Jeurre	Travaux de sécurisation de la voie communale C3 Jeurre Douvre	52 545 €	9 849 €
Pimorin	Défense extérieure contre l'incendie	75 155 €	10 000 €
La Boissière	Travaux de réhabilitation thermique de la mairie et de la salle de rencontre	16 557 €	5 795 €
Les Crozets	Travaux de réhabilitation et isolation thermique d'un bâtiment communal	36 864 €	10 000 €
Charcier	Réfection de la route d'exploitation forestière	10 748 €	5 224 €
La Frasnée	Travaux de création de voirie	28 846 €	10 000 €
Martigna	Réfection et réhabilitation du mur du cimetière	27 797 €	10 000 €
Andelot Morval	Défense extérieure contre l'incendie	35 237 €	9 404 €
Total attributions fonds de concours 2025			250 000 €

Des conventions d'attribution de ces fonds de concours d'investissement seront rédigées et signées avec chaque commune.

Le montant de ces fonds de concours d'investissement sera révisé selon le plan de financement définitif de réalisation des travaux.

Les crédits de ces fonds de concours sont inscrits au budget principal en section d'investissement au compte 2041412.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout acte relatif à cette décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

22. Contribution du contingent SDIS 2025 – Modalités financières appliquées aux communes du territoire

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE VALIDER la répartition de la contribution des communes de Terre d'Émeraude Communauté au SDIS pour l'année 2025.

DE FACTURER aux communes des ex CC Petite Montagne, Pays des Lacs et Région d'Orgelet le montant de 40,80211 € par habitant selon la population municipale 2024.

DE FACTURER le montant de 7,46013 € par habitant aux communes de l'Ex Communauté de communes de Jura Sud dans la mesure où la contribution du SDIS était intégrée à la fiscalité de Jura Sud.

DE DIRE que les dépenses et les recettes sont inscrites au budget 2025.

DE CHARGER Monsieur le Président de mettre en œuvre les dispositions de cette délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

10

23. Placement financier – Ouverture d'un compte à terme

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉROGER à l'obligation de dépôt auprès de l'Etat de fonds disponibles dont la provenance est issue des cas prévus aux articles L1618-1 et L1618-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

D'AUTORISER le placement de la somme de 1 000 000 € résultant de la cession du Centre de Vacances « Les Crozats » situé à Uxelles.

D'AUTORISER l'ouverture d'un compte à terme permettant ce placement, selon les conditions suivantes :

1. Ce placement est autorisé en dérogation au principe de dépôts auprès de l'Etat des disponibilités des collectivités territoriales puisque provenant de l'aliénation d'éléments du patrimoine,
2. Le montant du placement s'élève à 1 000 000 €,
3. La nature du produit souscrit : le compte à terme,
4. Durée maximale du placement : 12 mois,
5. Date d'effet : 15 juillet 2025.

DE CHARGER Monsieur le Président à procéder au placement de ce fonds dans les conditions définies ci-dessus.

DE CHARGER Monsieur le Président à mettre en œuvre les dispositions de cette délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

24. SPL TERRE ET LACS DU JURA – Augmentation du capital social

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER l'augmentation du capital social à la SPL « Terre et Lacs du Jura ».

D'APPROUVER l'acquisition de 2500 actions supplémentaires à un prix unitaire de 100 €, correspondant à un total de 250 000€, soit 50% du capital social.

DE DIRE que ce capital social est inscrit au budget 2025 au compte 261.

D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

25. Budget Principal – Décision modificative n°1

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT 				
D-61228 - Crédit bail - Autres services extérieurs	- €	1 060,00 €	- €	- €
D-6156 - Maintenance	- €	1 368,00 €	- €	- €
D-6283 - Frais de nettoyage des locaux	- €	96,70 €		
TOTAL D 011 - Charges à caractère général	- €	2 524,70 €	- €	- €
D-6811 - Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	2 524,70 €	- €	- €	- €
TOTAL D 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	2 524,70 €	- €	- €	- €
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 524,70 €	2 524,70 €	- €	- €
 INVESTISSEMENT 				
D-2313 - Construction (en cours)	2 524,68 €	- €	- €	- €
TOTAL D 23 - Immobilisations en cours	2 524,68 €	- €	- €	- €
R-001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €	0,02 €
TOTAL R 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €	0,02 €
R-192 - Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations	- €	- €	2 524,70 €	- €
TOTAL R 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	2 524,70 €	- €
TOTAL INVESTISSEMENT	2 524,68 €	- €	2 524,70 €	0,02 €
Total Général	2 524,68 €		2 524,68 €	

11

D'AUTORISER Monsieur le Président de signer tout acte relatif à cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

26. Budget annexe Musée du Jouet – Décision modificative n°1

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	500,00 €	- €	- €
TOTAL D 67 - Charges exceptionnelles	- €	500,00 €	- €	- €
R-7581 - FCTVA	- €	- €	- €	500,00 €
TOTAL R 75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	500,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	- €	500,00 €	- €	500,00 €
Total Général		500,00 €		500,00 €

D'AUTORISER Monsieur le Président de signer tout acte relatif à cette décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

27. Budget annexe Chaufferie Bois – Décision modificative n°1

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2181- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 000,00 €	- €	- €	- €
TOTAL D 21 - Immobilisations corporelles	10 000,00 €	- €	- €	- €
D -2313 - Constructions	65 000,00 €	- €	- €	- €
D -2315 - Installations, matériel et outillages techniques		90 000,00 €		
TOTAL D 23 - Immobilisations en cours	65 000,00 €	90 000,00 €	- €	- €
R -1314 - Commune	- €	- €	- €	15 000,00 €
TOTAL R 13 - Subventions d'investissement	- €	- €	- €	15 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	75 000,00 €	90 000,00 €	- €	15 000,00 €
Total Général		15 000,00 €		15 000,00 €

12

D'AUTORISER Monsieur le Président de signer tout acte relatif à cette décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 87 votants – 87 pour - 0 contre - 0 abstention

28. MUSEE DU JOUET – Parcours permanent La fabrique SMOBY- Approbation du plan de financement

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel comme suit :

Dépenses	HT	Assiette	Recettes	
Adaptation du concept au lieu	2 750,00 €	34 220,00 €	DRAC	8 555,00 €
Conception de l'application	3 300,00 €			
Mission Made in jura	660,00 €	29 920,00 €	Région	5 984,00 €
Mission métiers de l'industrie	660,00 €			
Mission innovation dans la conception	8 250,00 €	34 220,00 €	Département du Jura	6 160,00 €
Mission innovation dans la validation	2 200,00 €			
Mission savoir-faire industriel	8 250,00 €	34 220,00 €	SMOBY	6 677,00 €
Formation des agents	3 300,00 €			
Support technique	3 850,00 €	34 220,00 €	Autofinancement	6 844,00 €
Communication	1 000,00 €			
Total	34 220,00 €		Total	34 220,00 €

DE SOLLICITER de l'État une subvention au titre du programme « culture et ruralité » d'un montant de 8 555 €.

DE SOLLICITER de la Région une subvention d'un montant de 5 984 €.

DE SOLLICITER du Département une subvention au titre du dispositif « Musée patrimoine » d'un montant de 6 160 €.

DE SOLLICITER la participation de l'entreprise SMOBY pour un montant de 6 677 €.

13

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget 2026.

DE CHARGER Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

DE PRÉCISER que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de son autofinancement.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **87 votants - 87 pour - 0 contre - 0 abstention***

29. SUBVENTION – Attribution d'une aide exceptionnelle à l'association sportive Collège BICHAT

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE VERSER à l'Association du Collège d'Arinthod une subvention exceptionnelle de 500€ pour la période scolaire 2024/2025.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au chapitre 6574.

D'AUTORISER Monsieur le Président à mettre en œuvre cette délibération.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **87 votants - 87 pour - 0 contre - 0 abstention***

Fin de séance : 20 h 44